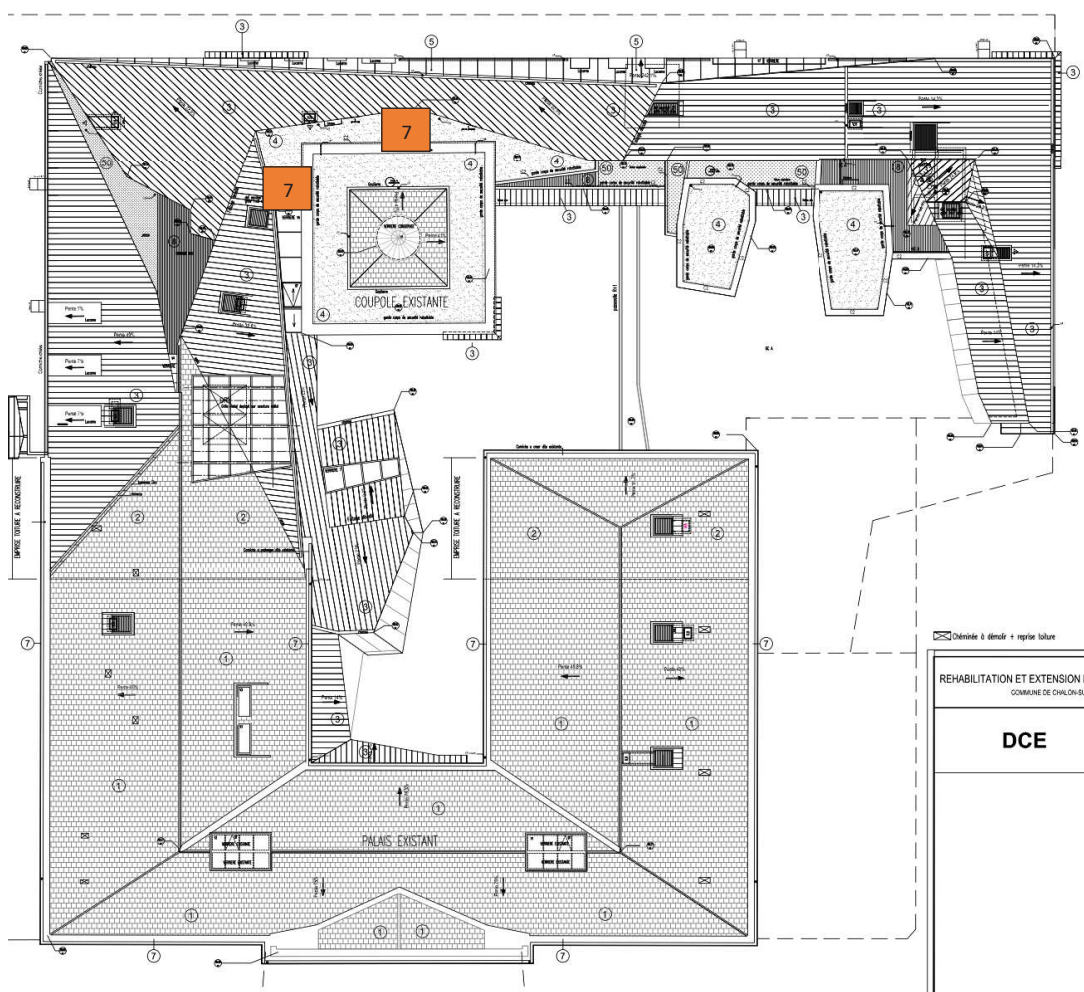
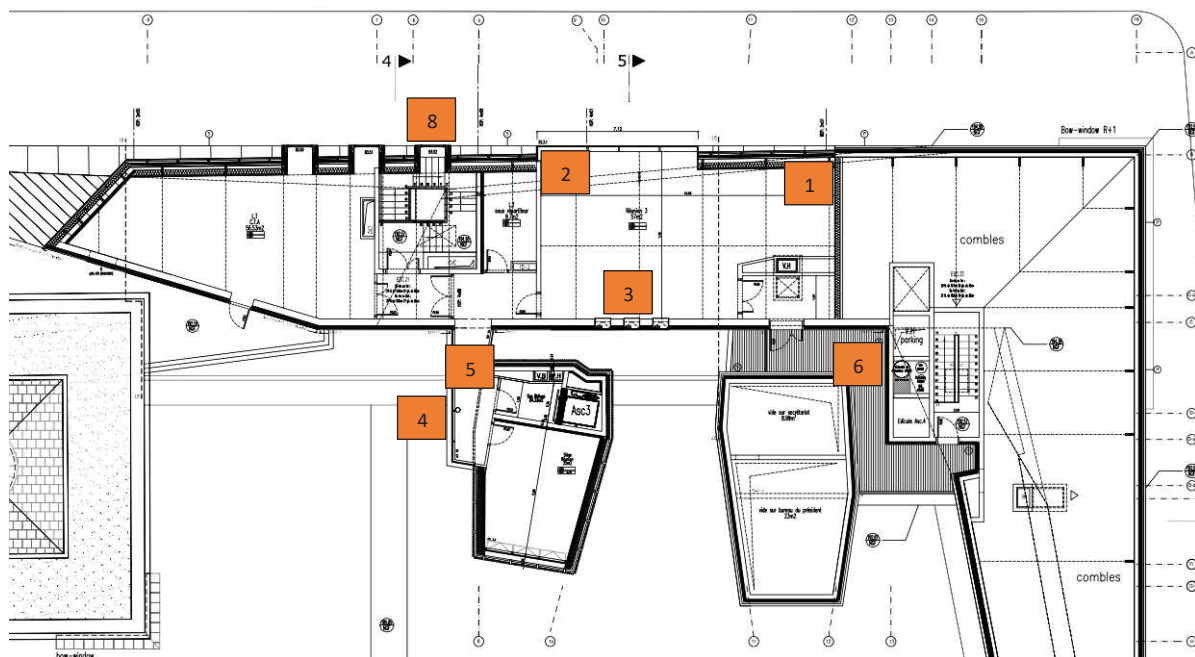


CONSTATATIONS ET RELEVES DES NOUVEAUX DESORDRES QUI AFFECTENT LE PALAIS DE JUSTICE :

• NIVEAU 3 :



Les traces sombres qui marquent l'enduit du mur proviennent du débordement du chéneau encaissé et/ou de l'absence de goutte d'eau sur la pièce de zinc qui protège la tête du mur et/ou d'une contrepenne de cette pièce d'habillage.

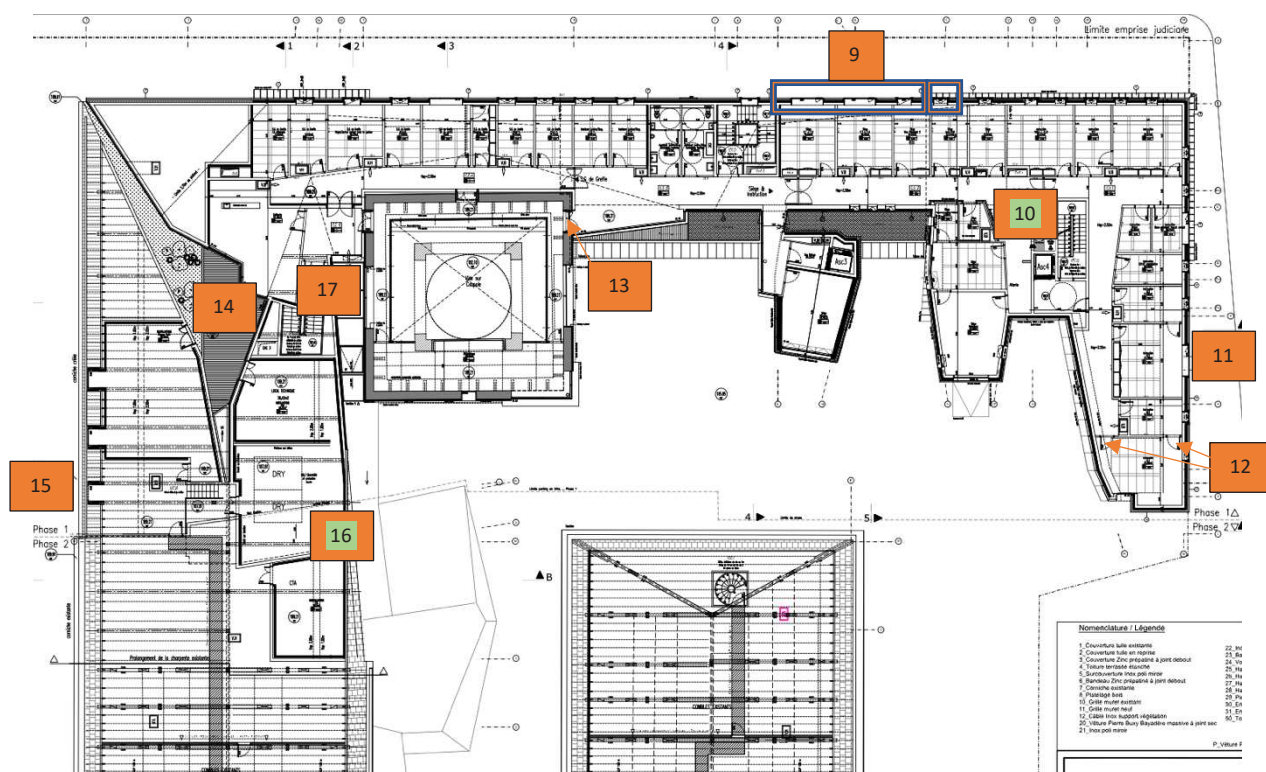
8. Cloques et traces d'infiltration sur le mur de l'escalier :



Les cloques observées indiquent un défaut d'étanchéité ponctuelle de la façade ou une défaillance d'étanchéité au droit de la menuiserie.

Il a été décidé de procéder à un examen par l'extérieur de la façade et à un test d'étanchéité de la fenêtre.

• NIVEAU 2 :



15. Défaut d'étanchéité de la grille de ventilation du local technique :



La grille de ventilation du local technique est posée en applique sur une pièce de bois au droit d'une lucarne. Les traces d'humidité observées sur la pièce de bois montrent que l'eau s'infiltré, soit par écoulement naturel au travers des trous de la grille, soit en raison d'un défaut d'étanchéité sur l'abergement bas de la lucarne. Il a été décidé de procéder à une recherche de fuite par l'extérieur.

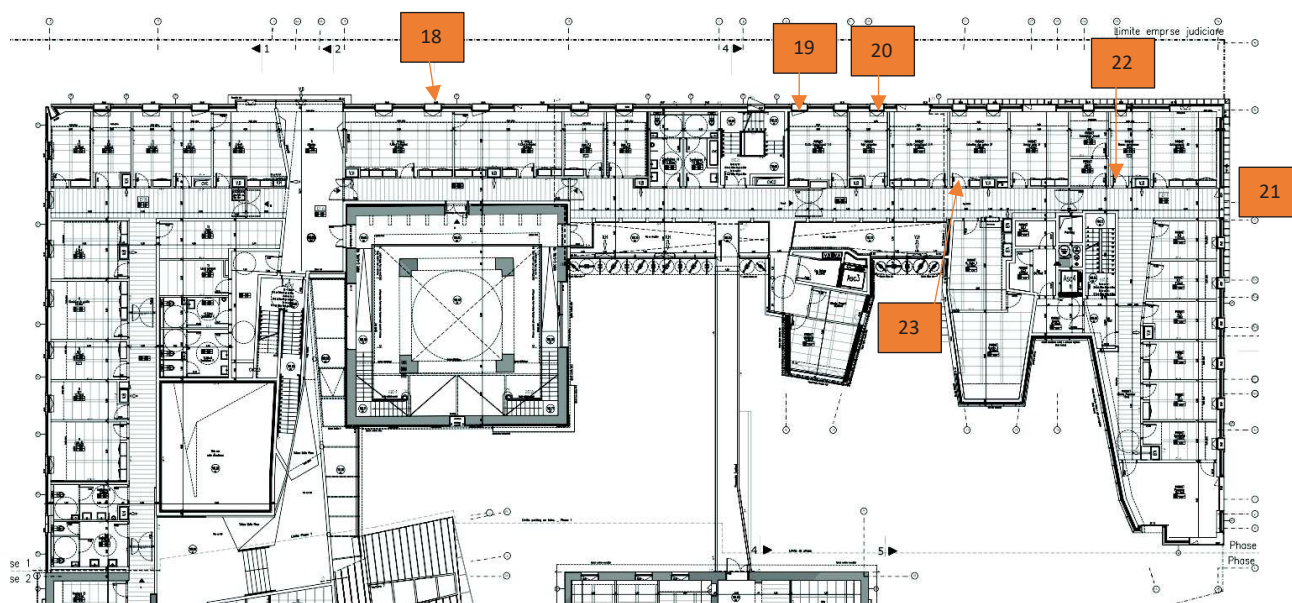
16. Infiltration par terrasse technique :

Point de désordre déjà expertisé dans le cadre de la précédente procédure.

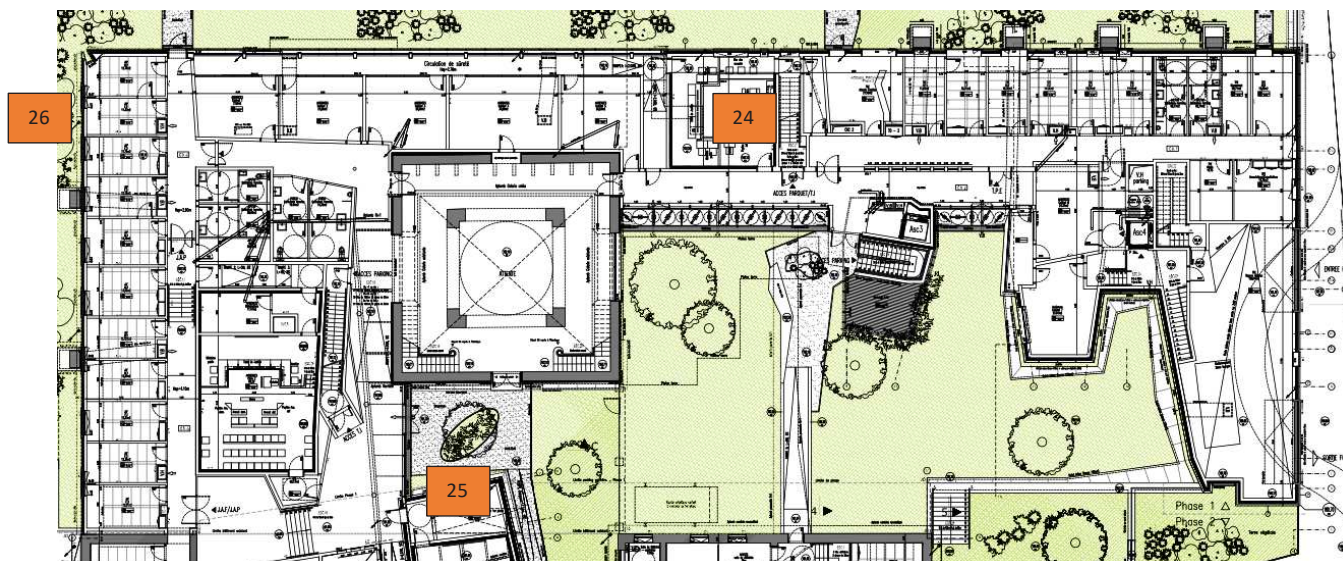
17. Infiltration d'eau le long du mur :

Il a été décidé de procéder à une recherche de fuite depuis la couverture au droit de la grille de désenfumage située à l'aplomb du désordre le long du mur de l'escalier.

• NIVEAU 1 :



- **REZ DE CHAUSSEE :**



24. Dégât des eaux dans la salle d'audience :

La salle d'audience se situe à l'aplomb des sanitaires du 1^{er} étage.

Un dégât des eaux a été constaté avec une odeur confirmant qu'il puisse y avoir un lien avec un problème sur le réseau d'eaux usées.

Il a été décidé de procéder à une recherche sur le réseau EU des sanitaires.

25. Infiltrations d'eau depuis la verrière de la salle des prudhommes :



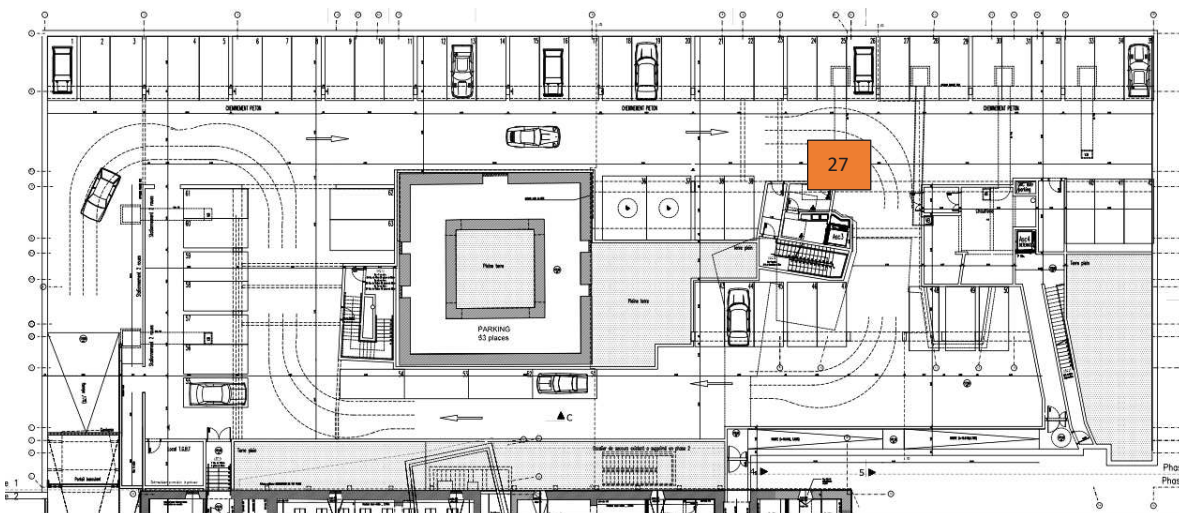
Il a été décidé de procéder à une recherche de fuite en toiture, vérifier le bon fonctionnement du chéneau et le mode de fixation du pare soleil ajouté après réception.

26. Dégradation au pied de la fenêtre :



Dégradations liées à un choc thermique.

• SOUS-SOL :



27. Fissuration aux angles de la gaine de désenfumage :



Il a été décidé de procéder à un essai avec fumigènes pour vérifier si les fissurations sont infiltrantes.

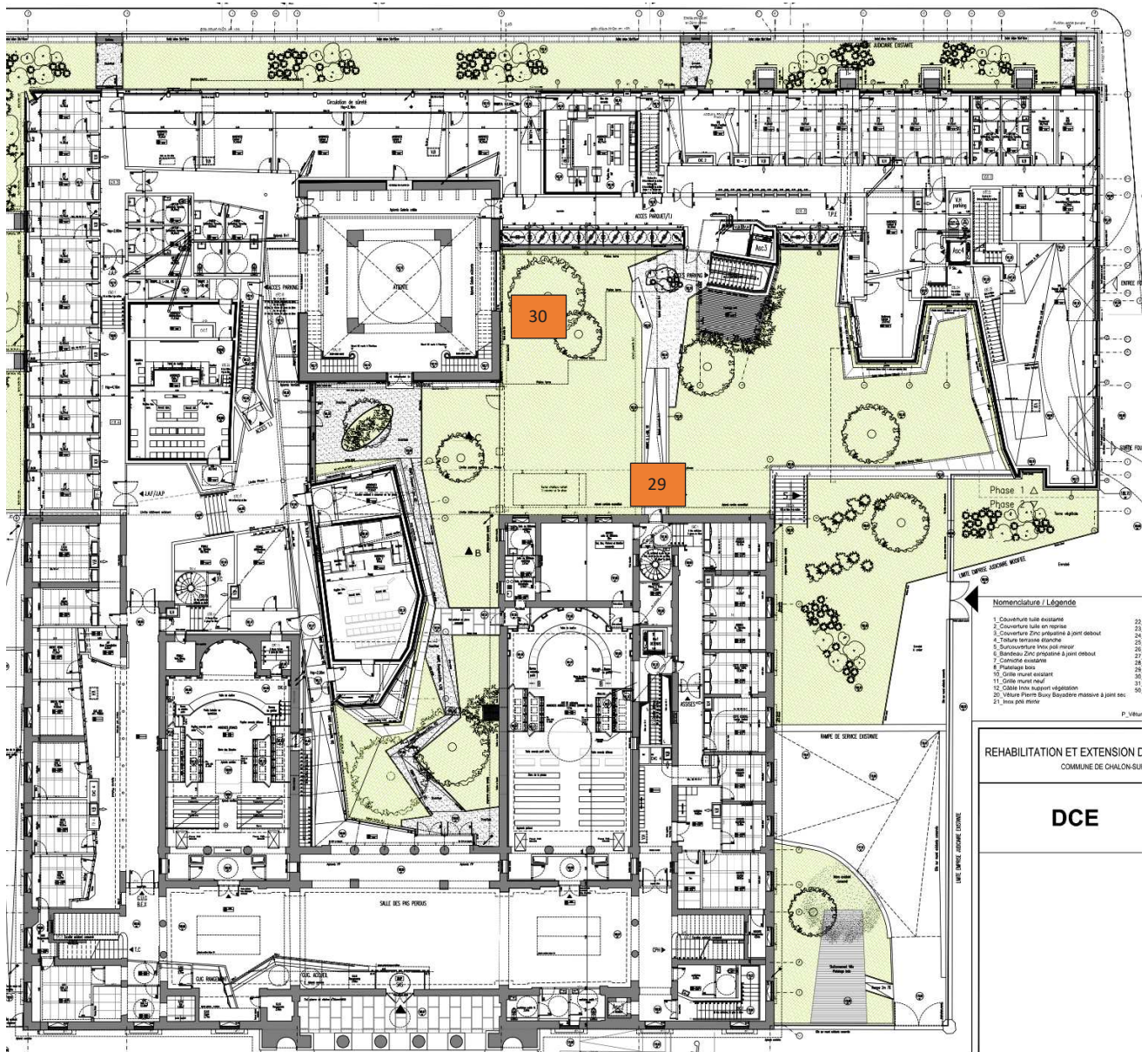
- **EXTERIEURS :**

28. Traces de coulures sur la façade rue d'AUTUN :



La façade rue d'AUTUN est revêtue d'un parement en pierre. Des traces d'écoulement au départ des pièces d'appui des menuiseries et au départ de la gouttière encastree sont apparues plus récemment et conduisent au développement de micro-organismes inesthétiques.

Lors des investigations techniques au droit des encadrements de fenêtres dégradés, nous vérifierons s'il existe un lien entre les apports d'humidité sur les encadrements et les traces de coulures.



29. Fissures de part et d'autre du caniveau :



Apparition de fissures de dilatation de part et d'autre du caniveau implanté sur le sous-sol enterré à l'aplomb du joint de dilatation entre le bâtiment ancien et le bâtiment neuf.

30. Affaissement de la banquette béton au pied de la façade du dôme :



L'affaissement constaté provient d'un tassement différentiel du remblai mis en place entre les murs de soubassement existant du dôme et le parking souterrain.
Cet affaissement entraîne un soulèvement de la pièce d'habillage du seuil de menuiserie.

